

Maison de territoire de l'Oisans
Service solidarité autonomie
Avenue de la Gare
38520 BOURG D'OISANS
Tel : 04-76-80-03-48 ou 04-76-80-07-51 (réf. Adm.)
Courriel : Angélique SPATARO
adj : Lolita GARNIER

Liste des services d'aide et accompagnement à domicile autorisés ou référencés par le Département de l'Isère

Territoire concerné : Oisans

Cette liste est donnée à titre indicatif. Il se peut que certains services n'interviennent pas sur la totalité du territoire et donc sur la totalité des communes.

Coordonnées du Service d'aide	Mode d'intervention	Tarification Majoration (TM:Ticket Modérateur)	Couverture territoriale
ADMR ISERE 04 76 56 18 18 info.fede38@admr38.org	Prestataire	Tarif encadré : 28,38 € Majoration en fonction du TM TM≤8% : 1€ (prise en charge par le département) 8%<TM≤29% : 2€ 29%<TM : 2€	Tout le territoire de l'Oisans
AFIPH A DOM		Tarif encadré : 28,38 € Pas de majoration	Livet-et-Gavet (1/19)
APF 38 - Service Mandataire Mand'APF 38 06 75 80 44 34 mandapf38@apf.asso.fr	Mandataire	Tarif libre	Tout le territoire de l'Oisans
ARC EN CIEL SERVICES 04 76 78 31 50 accueil@arc-en-ciel-services.com	Prestataire	Tarif libre	Livet-et-Gavet (1/19)
AURORE Services de proximité 04.76.49.06.78 auroreservices@neuf.fr	Mandataire	Tarif libre	Tout le territoire de l'Oisans

Coordonnées du Service d'aide	Mode d'intervention	Tarification Majoration (TM:Ticket Modérateur)	Couverture territoriale
DEPANN'FAMILLES 04 76 46 87 27 direction@depann-familles.fr	Prestataire	Tarif libre	Tout le territoire de l'Oisans
H&L PRESTATIONS A DOMICILE 04 74 11 05 32 contact@h-et-l.com	Prestataire	Tarif libre	Tout le territoire de l'Oisans
L'ESSENTIEL A DOMICILE 04 57 13 59 11 lessentieladomicile@gmail.com	Prestataire	Tarif libre	Livet-et-Gavet (1/19)
REPIT BULLE D'AIR RA 04.79.62.87.38 contact@repitbulledair-ra.fr	Mandataire	Tarif libre	Tout le territoire de l'Oisans
UNAIDE 06.69.11.85.76	Mandataire	Tarif libre	Tout le territoire de l'Oisans
VITALLIANCE 04 76 96 44 32 grenoble@vitalliance.fr	Mandat. & prestat.	Tarif encadré : 23,76 € Majoration en fonction du TM TM≤8% : 1€ (prise en charge par le département) 8%<TM≤29% : 2€ 29%<TM : 3€	Tout le territoire de l'Oisans